

Analyse du questionnaire du CHM - Période 2008-2012

Atelier de Cotonou – 23-25 avril 2012



Contexte du questionnaire

- Fin de l'accord-cadre 2008-2012 du CHM belge (Be CHM) avec la Coopération Belge au Développement (DGD) permettant le renforcement des capacités des pays partenaires.



Objectifs du questionnaire

- Dresser un bilan de la mise en œuvre du programme de coopération entre les CHM durant les 4 dernières années (2008-2012).
- Fournir des avis et suggestions sur l'avenir du partenariat (2013-2020).



Participants à l'enquête

Nom du participant	Pays du participant
Armand Koidiané Jean	Côte d'Ivoire
Boureima Boubacar	Niger
Mouhamadou Traore	Mali
Laouar Saida	Algérie
Madbouhi Mostafa	Maroc
Voahangy Raharimalala	Madagascar
Rigobert Ntep	Cameroun
Nzigidahera Benoît	Burundi
Guy Mboma Akani	République Démocratique du Congo
Akpona Adeloui Hugues	Bénin



Bilan des activités passées



Atelier de Cotonou – 23-25 avril 2012

Bilan des activités passées :

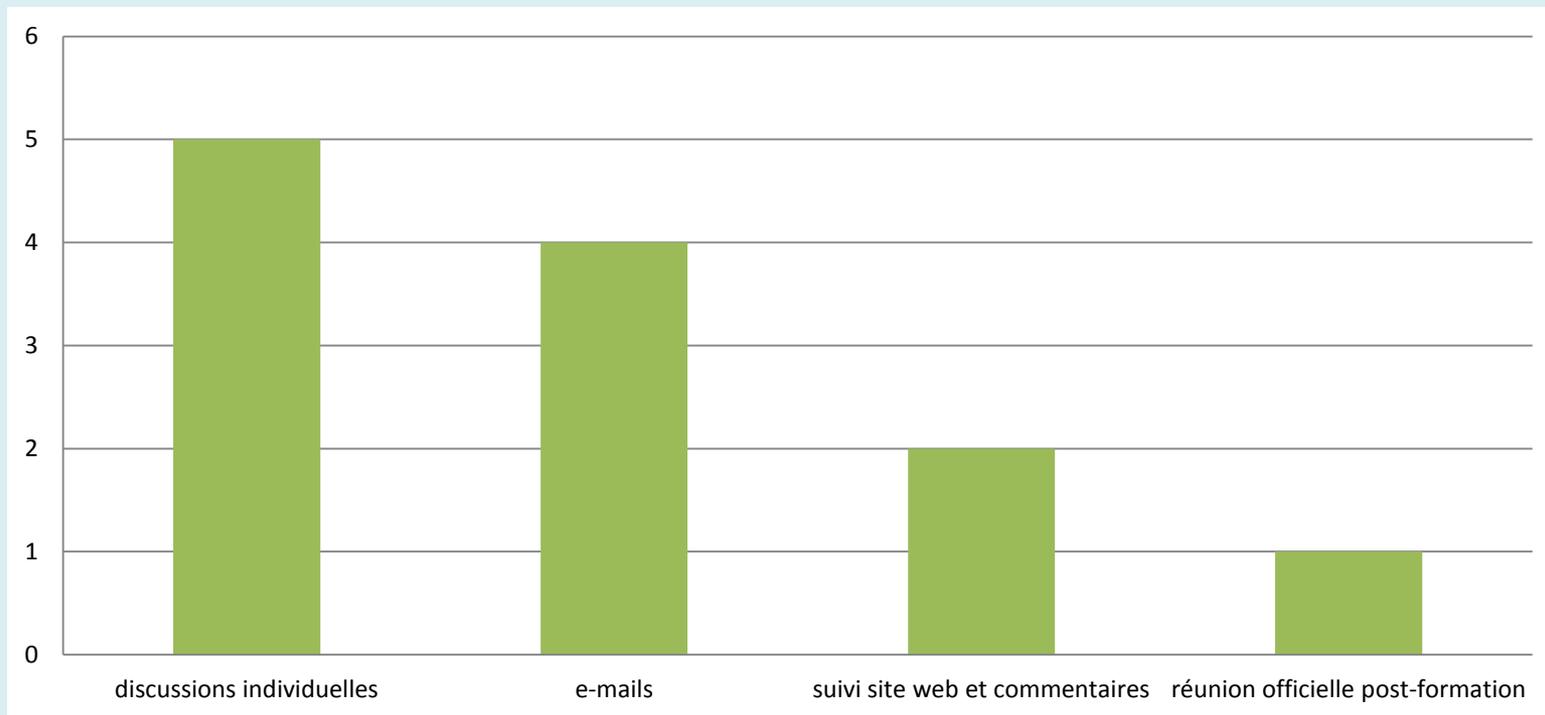
1 – Formations nationales



- **8 pays** ont organisé des formations nationales des gestionnaires des sites web CHM : Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc et Niger.



Modes de suivi des participants après les formations



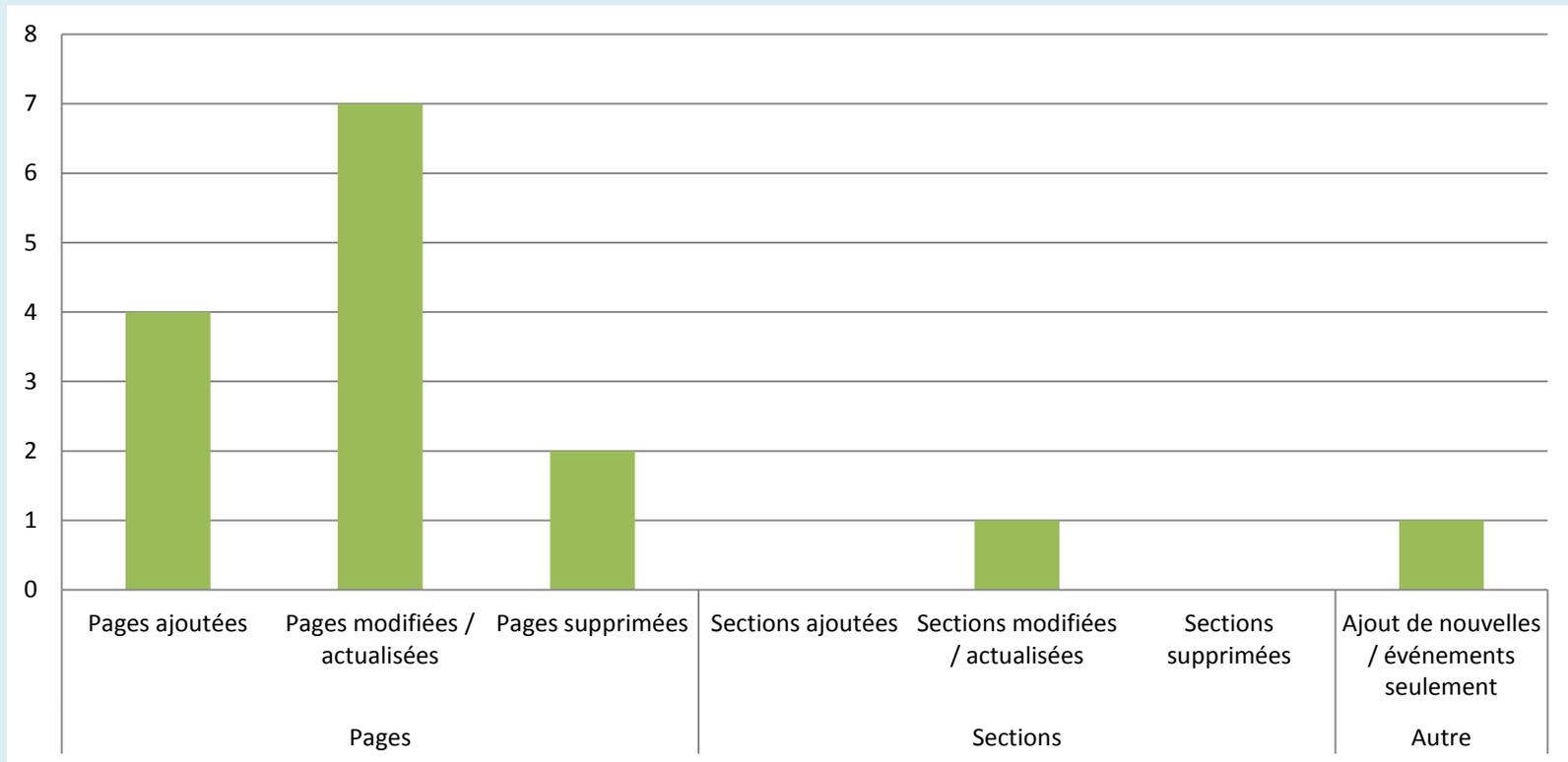
Les modes de suivi privilégiés sont les discussions individuelles lors d'autres rencontres et l'échange d'e-mails. Une seule réunion d'évaluation de suivi post-formation a été organisée.



- En majorité, les partenaires estiment que leur site web a **moyennement** évolué (5/8) après les formations.



Changements apportés aux sites web après les formations



L'essentiel des ajouts effectués sur leur site web national concernait les pages web.



Bilan des activités passées :

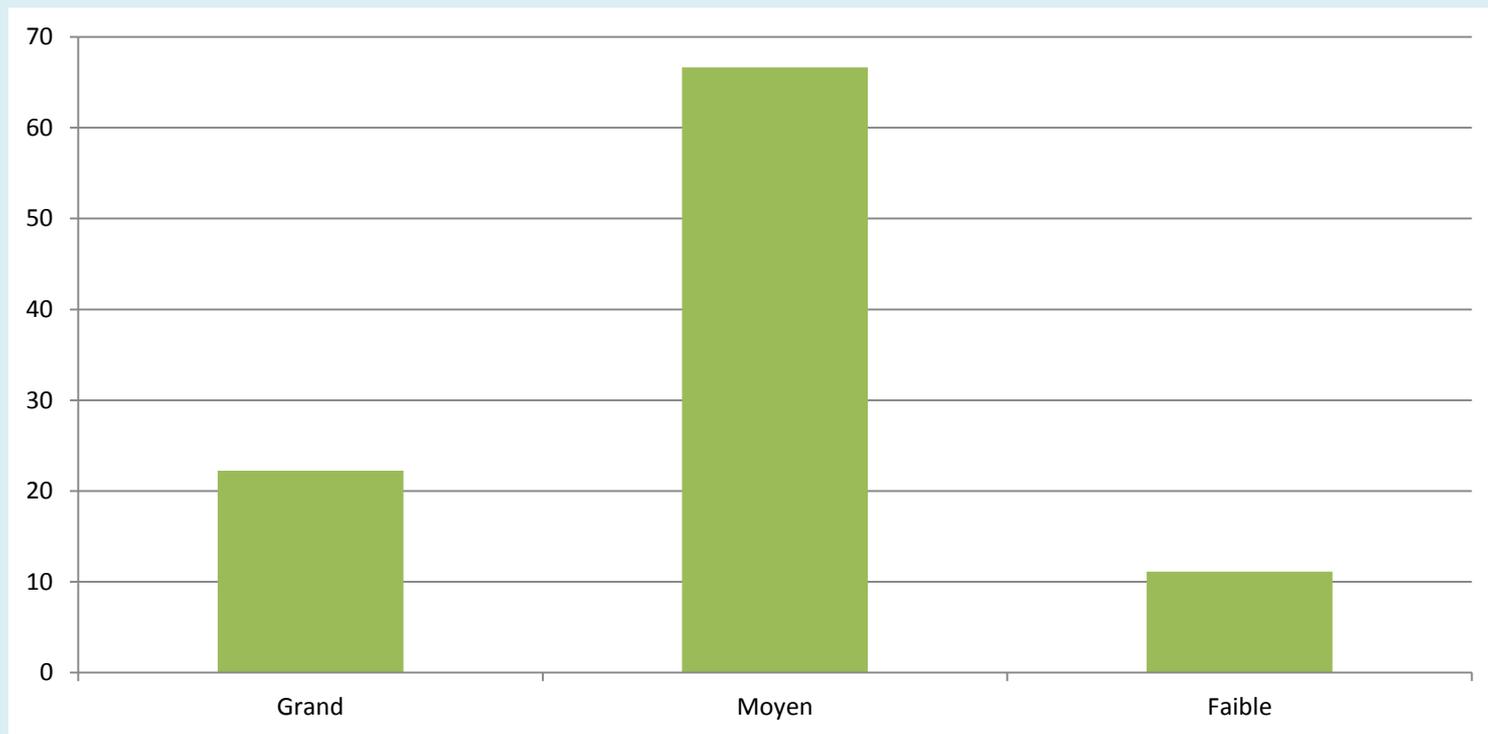
2 - Projets de renforcement du CHM



- **9 pays** ont bénéficié d'au moins 1 projet de renforcement du CHM.
- La majorité des pays a bénéficié de **3 projets**.



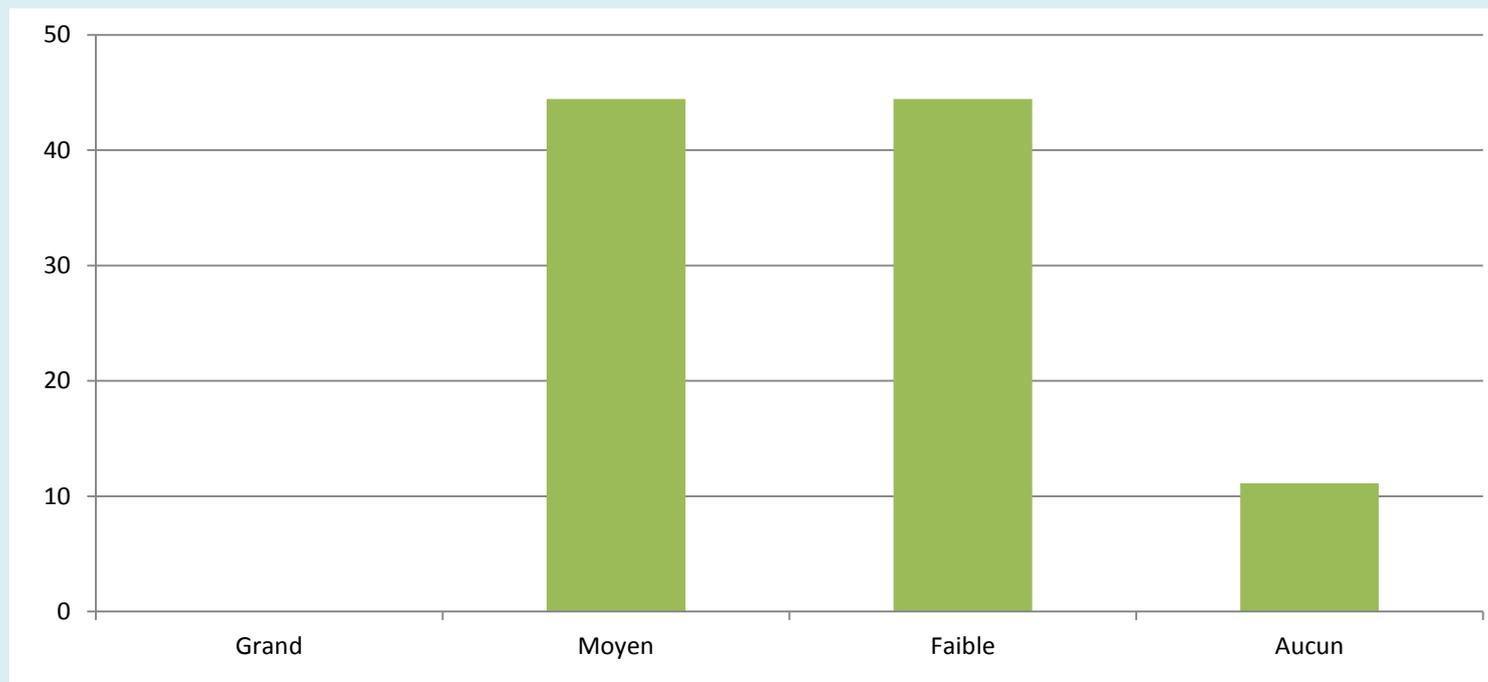
Impact du projet sur la visibilité du CHM au niveau national (%)



Pour la majorité des répondants, le projet a eu un impact moyen sur la visibilité de leur CHM au niveau national.



Impact du projet sur le développement du réseau national (%)



La majorité des participants estime que le développement a été moyen ou faible.



- 5 pays ont rédigé une stratégie nationale pour leur CHM :
 - Maroc (en 2009) ;
 - Bénin, Cameroun et Madagascar (en 2011) ;
 - Burundi (en 2012).



- Autres impacts des projets de renforcement :
 - mise en place de nouveaux outils de diffusion des informations sur la biodiversité
 - prise de nouveaux contacts au niveau national
 - possibilité de véhiculer des financements et de la coopération.



Bilan des activités passées :

3 - Projets d'éducation et de sensibilisation du public



- **6 pays** ont bénéficié d'au moins un projet d'éducation et de sensibilisation du public.
- 3 pays ont bénéficié d'1 projet et 3 pays de 2 projets.



- Ce sont les **décideurs** (nationaux, provinciaux, ou locaux) qui étaient ciblés en priorité dans les projets de sensibilisation, puis venaient les gestionnaires des espaces naturels et les scientifiques.



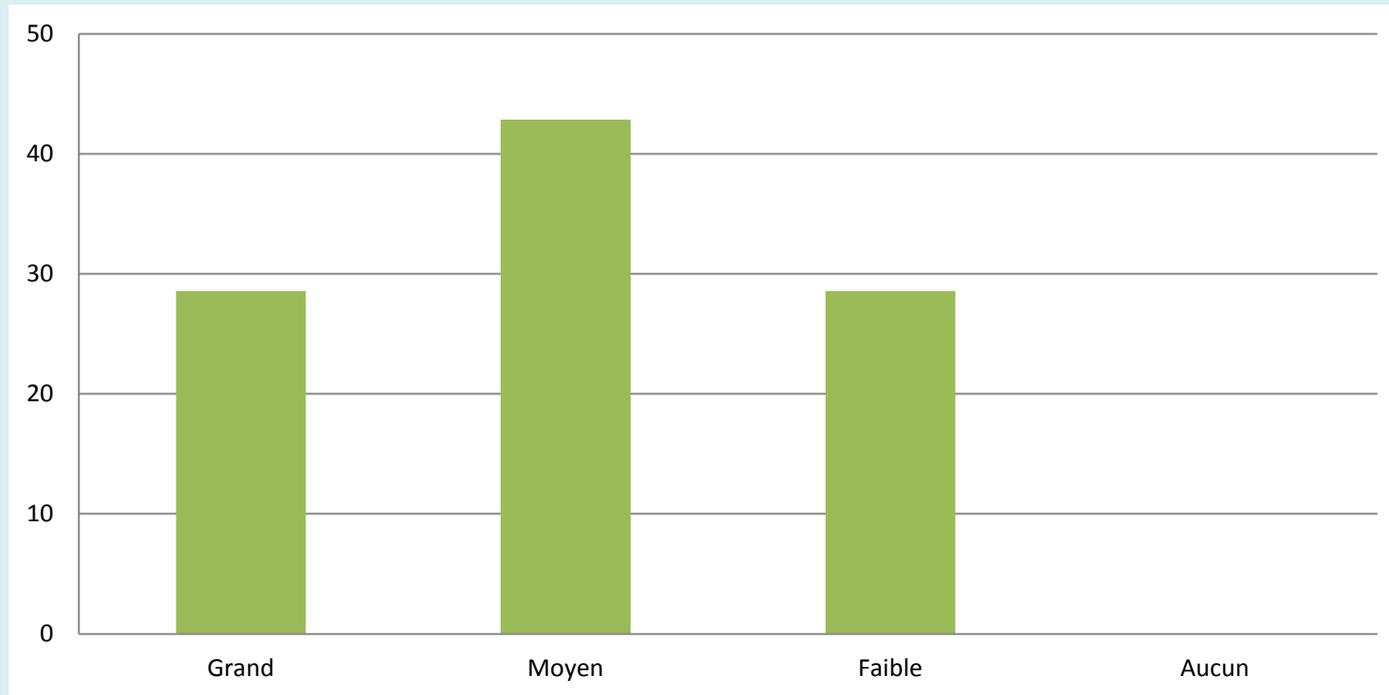
- L'ensemble des participants estime que les projets d'éducation / sensibilisation ont eu un **impact moyen** sur une meilleure connaissance de la Convention dans leur pays.
- Personne n'estime que l'impact a été grand, faible ou nul.



- La majorité des participants estime que les projets ont eu un impact moyen sur une meilleure connaissance de la biodiversité dans leur pays.



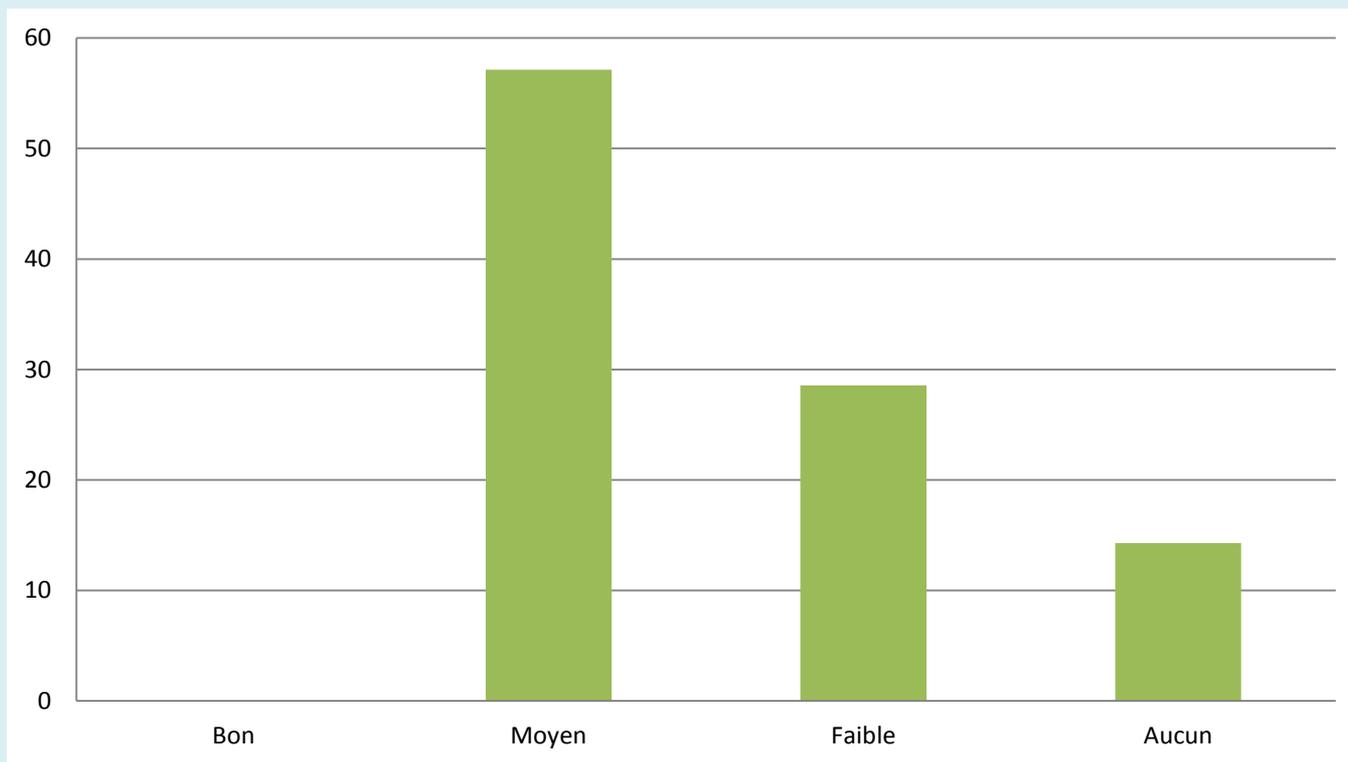
Impact du projet sur la visibilité du CHM au niveau national (%)



Une majorité de sondés estiment que les projets ont eu un grand impact (29%) ou un impact moyen (43%).



Impact du projet sur le développement du réseau national (%)



La majorité des répondants estiment que l'impact a été moyen (57%). Quelques participants estiment que l'impact a été faible (28%).



- Chaque année, les appels à projets de sensibilisation sont focalisés sur le thème choisi par la Convention. Nous avons demandé à nos partenaires si ces projets les ont aidés à organiser leur journée nationale de la biodiversité (22 mai).



- Seuls 2 pays ont estimé que les projets les ont aidé, il s'agit du Bénin et du Burundi. En 2010, ils ont utilisé le matériel développé dans leurs projets sur la pollinisation lors des célébrations du 22 mai.



Bilan des activités passées :

4 - Collaboration entre les CHM



- L'ensemble de nos **10 partenaires** a déjà échangé de l'expérience avec d'autres points focaux ou gestionnaires de site web CHM.
- Ces échanges ont majoritairement été permis grâce aux ateliers organisés par le point focal CHM belge.



- **8 partenaires** estiment que les contacts noués avec les autres points focaux CHM les ont aidés à développer leur CHM.
- La collaboration entre CHM a surtout pris la forme d'un appui technique, pour la gestion et l'utilisation des sites Web (100% des interrogés).



Coopération Sud-Sud entre les CHM

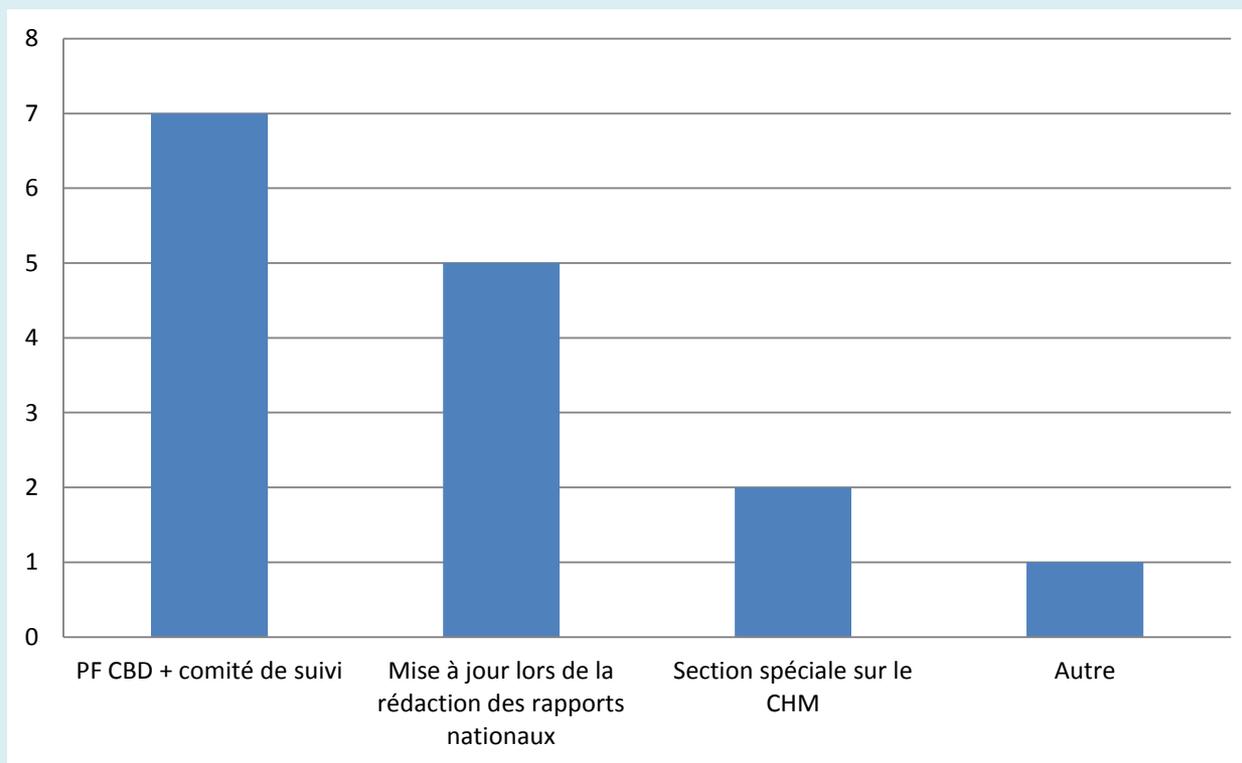
- Seuls **3 pays** sont déjà impliqués (Bénin, Maroc et Madagascar).
- Les 7 autres sont disponibles pour initier une telle coopération avec un ou plusieurs pays limitrophe(s) non membre(s) du partenariat avec le CHM belge.



Pistes de réflexion pour la période 2013 – 2020



Suivi de la stratégie nationale sur la biodiversité



Pour la majorité des partenaires, le suivi de la Stratégie est effectué par le point focal CBD et un comité de suivi.



- Tous les pays partenaires envisagent de rédiger ou de mettre à jour leur stratégie nationale sur la biodiversité et ce, à plus ou moins brève échéance :
 - 2012 pour le Bénin, Cameroun, Niger,
 - 2013 pour la RDC,
 - 2014 pour la Côte d'Ivoire et le Burundi,
 - 2015 pour le Maroc.



- La **Décision COP X/15** demande aux Parties d'utiliser leur CHM pour le suivi de la Stratégie 2011-2020 de la Convention. Les 10 pays partenaires envisagent de mettre en œuvre cette décision.



- Une majorité de pays ne dispose pas encore d'une stratégie pour leur CHM ou d'une section sur le CHM dans leur stratégie nationale (**6/10**).
- 4 pays ont déjà une telle stratégie :
 - Bénin,
 - Burundi,
 - Cameroun,
 - Madagascar.



- Pour les 4 pays déjà pourvus d'une stratégie pour le CHM, le renforcement des capacités va plutôt porter sur un **renforcement du personnel** et du **budget de fonctionnement**. Puis ce sera des budgets pour projet.



Attentes vis-à-vis du PFN Be pour la pour la mise en œuvre des décisions COP concernant le CHM



Attentes vis-à-vis du PFN Be

- Hébergement des sites web sur le serveur belge,
- Renforcement des capacités du Point Focal et des contributeurs du CHM par le biais de formations,
- Echanges d'expériences et de meilleures pratiques en matière de gestion de l'information sur la biodiversité entre les Points Focaux CHM,
- Appui au financement des actions de sensibilisation et d'éducation,



Attentes vis-à-vis du PFN Be

- Meilleure intégration des décisions des COP (la majorité des points focaux CHM ne participent pas aux réunions statutaires de la CDB),
- Aide au développement des indicateurs de suivi de la biodiversité couplés avec une base de données en ligne,



Attentes vis-à-vis du PFN Be

- Agir pour la mise en œuvre des 20 Objectifs d'Aichi de la CBD (O.A.) via 3 axes :
 - Sensibilisation
 - Mise à disposition des documents et autres informations
 - Création de cadres de collaboration et formation (institutions nationales et internationales, bailleurs de fonds,...)



Activités du CHM comme outil de suivi de la Stratégie 2011-2020 en 2020



CHM = outil de suivi

- Etablir une base de données sur la biodiversité.
- Développer des indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité.
- Sensibiliser les partenaires et les décideurs.
- Etablir et animer des forum de discussion.

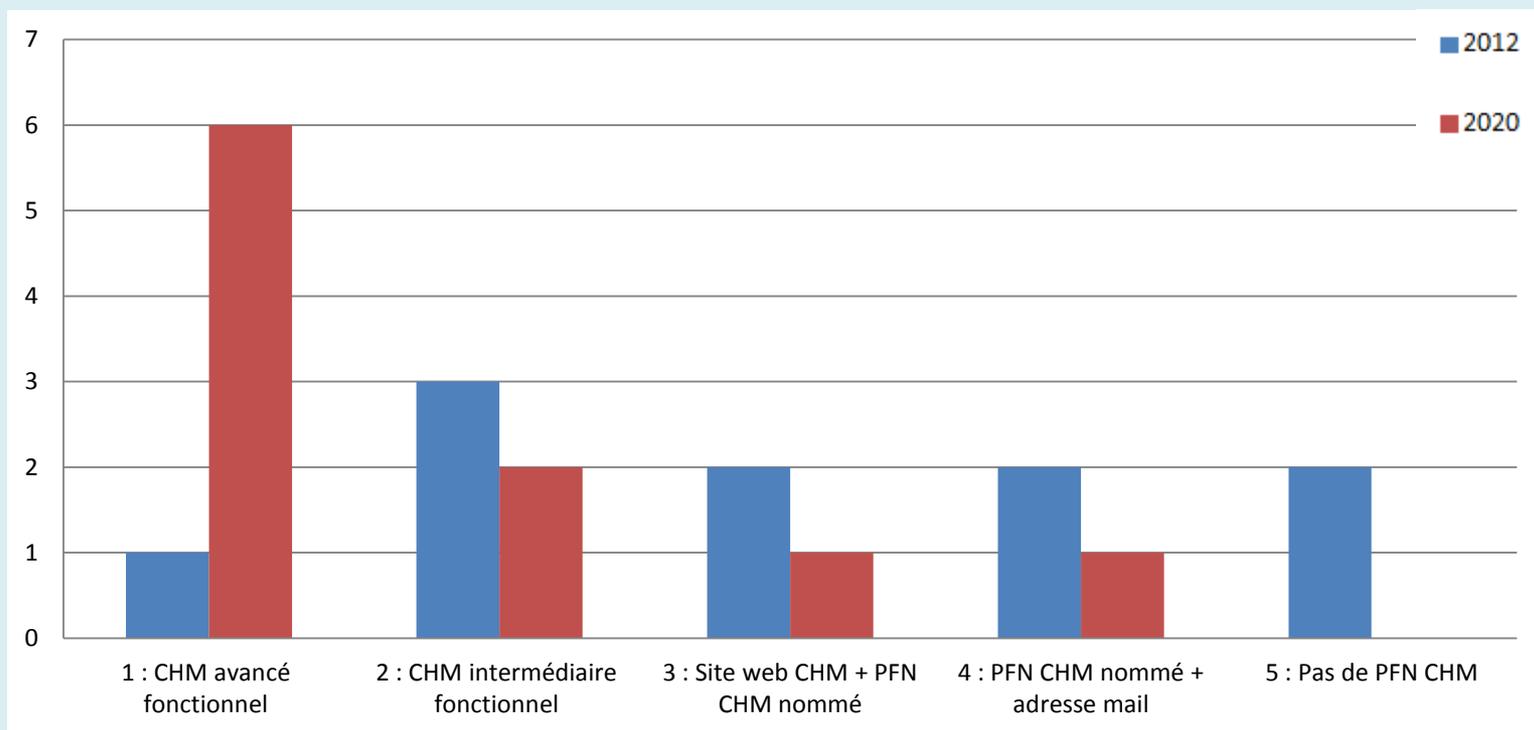


CHM = outil de suivi

- Diffuser les conclusions des réunions.
- Renforcer les institutions nationales pour assurer la fourniture, l'échange et l'utilisation des informations sur la diversité biologique.



Evolution des CHM



La majorité des partenaires espèrent avoir un CHM avancé et fonctionnel d'ici 2020.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

